

ELABORATION DE LOIS ET DE POLITIQUES SUR LE DEPLACEMENT INTERNE

CHECKLIST DES ETAPES A PRENDRE PENDANT LE PROCESSUS

<p>1 INITIER LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT D'UN INSTRUMENT NATIONAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Annoncer officiellement aux parties prenantes le projet de développement d'un instrument national <input type="checkbox"/> Débuter un processus consultatif impliquant tous les acteurs pertinents, et approfondir la connaissance des principes qui régissent le projet
<p>2 PREPARER LE DEVELOPPEMENT DE L'INSTRUMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorer la connaissance sur les cadres juridiques applicables <input type="checkbox"/> Améliorer la compréhension des notions et concepts clés <input type="checkbox"/> Collecter et analyser les données <input type="checkbox"/> Décider d'entreprendre ou non un examen juridique de la législation nationale et à quel moment du processus l'engager <input type="checkbox"/> Définir le type d'instrument requis <input type="checkbox"/> Définir la portée de l'instrument envisagé <input type="checkbox"/> Décider de requérir ou non le soutien technique de la communauté internationale
<p>3 ORGANISER LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT D'UN INSTRUMENT NATIONAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Désigner un organe gouvernemental en charge de la direction du processus et lui confier les moyens et le pouvoir de décision dont il aura besoin pour remplir son rôle <input type="checkbox"/> Identifier les entités nationales, régionales et internationales qui pourront contribuer au processus <input type="checkbox"/> Identifier les outils nécessaires au développement et à la rédaction de l'instrument <input type="checkbox"/> Organiser le processus sous la direction de l'organisme en charge
<p>4 REDIGER ET CONSULTER</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en place un plan de travail indicatif pour le processus de développement de l'instrument <input type="checkbox"/> Rédiger l'instrument étape par étape <input type="checkbox"/> Utiliser les cadres légaux applicables durant la rédaction

	<input type="checkbox"/> Organiser des consultations inclusives et transparentes avec les parties prenantes avant et pendant la rédaction
5 VALIDER L'INSTRUMENT REDIGE	<input type="checkbox"/> Décider d'engager ou non un processus de validation et identifier ceux qui y prendront part <input type="checkbox"/> Valider le contenu et finaliser le brouillon <input type="checkbox"/> Préparer la soumission du projet de loi ou de politique pour adoption
6 ADOPTER L'INSTRUMENT	<input type="checkbox"/> Engager les délibérations finales sur le texte <input type="checkbox"/> Adopter le texte final
7 MISE EN ŒUVRE ET MONITORING DU NOUVEL INSTRUMENT	<input type="checkbox"/> Planifier et coordonner la mise en œuvre de l'instrument <input type="checkbox"/> Engager des initiatives pour améliorer la connaissance et les capacités sur le déplacement en général et sur l'instrument en particulier <input type="checkbox"/> Surveiller et évaluer la mise en œuvre du processus